

**Lycéens et apprentis au cinéma** est un dispositif national d'éducation aux images qui s'adresse aux élèves des lycées d'enseignement général et professionnel, maritimes et agricoles, publics et privés (BTS inclus), des Maisons Familiales et Rurales (MFR) et des Centres de Formation des Apprentis (CFA).

Les objectifs de Lycéens et apprentis au cinéma sont d'éveiller la curiosité des élèves, de leur permettre d'acquérir, d'enrichir et de diversifier leur culture cinématographique, de développer leur regard et leur sens critique face à l'image dans toute sa diversité et de découvrir des films en salle de cinéma à raison de 3 films minimum par an pour les lycées et de 2 films pour les CFA.

## PARTENAIRES

Le dispositif *Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne* est financé par la Région Bretagne en partenariat avec l'État (DRAC Bretagne). Il s'agit d'un dispositif national initié par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et le ministère de la Culture, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. *Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne* est coordonné par Clair Obscur. La Région Bretagne accompagne le développement du dispositif sur le territoire régional, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Rectorat de l'académie de Rennes, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC), Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et les salles de cinéma partenaires. Composé des partenaires du dispositif, le comité de pilotage définit les orientations régionales de l'opération.

## CONTACTS

### CLAIR OBSCUR

• Coordinatrice régionale  
Anne Bargain • [anneb@clairobscur.info](mailto:anneb@clairobscur.info) • 02 23 46 85 92

### RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE RENNES

• Conseillère relais du dispositif  
Maryse Prigent • [Maryse.Prigent2@ac-rennes.fr](mailto:Maryse.Prigent2@ac-rennes.fr)

# Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne

[clairobscur.info](http://clairobscur.info)

LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA EN BRETAGNE

SAISON 2026 - 2027



## LES FILMS

Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et de formation des jeunes spectateur-riche-s au cinéma. Ce dispositif, dans sa diversité et sa pluralité, aborde à travers une sélection de films, les grands noms de l'Histoire du cinéma et la jeune création.

### Moi, ma famille et les autres

À travers des œuvres majeures, contemporaines ou de répertoire, et de genres variés, la programmation Lycéens et apprentis au cinéma explore les relations complexes entre l'individu, sa famille et le monde extérieur.

Les cinéastes de tous horizons nous invitent, à travers leurs univers, leurs choix de narration et de mise en scène, à observer, analyser et ressentir les tensions et les élans qui traversent la sphère familiale, à la fois espace de protection, d'apprentissage ou de conflits... où chaque personnage trouve le chemin de son émancipation et de sa liberté.

Ce parcours sensible et critique ouvre ainsi un espace de réflexion sur l'acceptation de l'autre autant que sur la connaissance de soi.

### TRIMESTRE 1

Film commun à l'ensemble des classes inscrites



#### Le Règne animal

de Thomas Cailley

FRANCE | 2023 | 2H10 | AVENTURE, FANTASTIQUE  
FILM EN LANGUE FRANÇAISE, ACCESSIBLE AVEC AD + SME [ADI](#) [A](#)  
AVEC PAUL KIRCHER, ROMAIN DURIS, ADELÉ EXARCHOPOULOS

Dans un monde en proie à une vague de mutations qui transforment peu à peu certains humains en créatures... Émile et ses parents tentent de préserver ce qui reste de leur famille. La mère, atteinte par ce nouveau mal, disparaît lors d'un accident, laissant le père, François, et son fils adolescent seuls face à l'incertitude. Refusant de faire le deuil, François s'accroche à l'espoir de retrouver sa femme, entraînant Émile dans une quête autant physique qu'émotionnelle. Cette recherche agit comme un révélateur : le père, démenti, lutte pour rester un repère, tandis que le fils adolescent, va traverser sa propre métamorphose, affrontant d'abord la peur et la honte, puis assumer son identité et s'émanciper.

Fable fantastique contemporaine où les genres s'hybrident, un voyage sensoriel et politique qui interroge la place de l'humain dans le vivant. Il mêle puissance visuelle, réflexion sur la différence, sur la famille, sur notre rapport à la nature et à l'autre, utilisant la figure du mutant comme métaphore de la différence, de l'intolérance, de la violence et de l'exclusion. *Le Règne animal* n'est pas seulement une œuvre de science-fiction : c'est un miroir tendu à notre monde. Il interroge la manière dont la société gère l'altérité, l'étrangeté, le corps qui échappe au contrôle.

« J'ai eu très tôt l'envie de raconter cette histoire dans ce double point de vue, le fils et le père, deux figures masculines faillibles, en (ré)invention. »  
Thomas Cailley

### TRIMESTRES 2 ET 3

Au choix parmi les 4 films suivants (ordre à votre convenance)



#### L'une chante l'autre pas

de Agnès Varda

FRANCE | 1977 | 2H | DRAME, HISTORIQUE  
FILM EN LANGUE FRANÇAISE, ACCESSIBLE AVEC AD + SME [ADI](#) [A](#)  
AVEC THÉRÈSE LIOTARD, VALÉRIE MAIRESSE

Deux jeunes filles vivent à Paris en 1962. Pauline, étudiante, rêve de quitter sa famille pour devenir chanteuse. Suzanne s'occupe de ses deux enfants et fait face aux drames du suicide de leur père. La vie les sépare ; chacune vit son combat de femme. Dix ans plus tard, Pauline est devenue chanteuse dans un groupe militant et itinérant après avoir vécu une union difficile en Iran. Suzanne est sortie de sa misère et travaille au Planning familial. Elles se retrouvent au cours d'une manifestation féministe.

Ce film musical féministe chronique pour une des premières fois dans le cinéma français, une histoire d'amitié indéfectible entre deux femmes. La réalisatrice développe avec ses deux personnages les notions d'engagement, de parentalité et du droit d'exister en dehors des injonctions sociales.

« S'il y a une lutte racontée dans ce film c'est celle pour la contraception, pour la liberté sexuelle ou corporelle des femmes. Dans l'histoire de cette lutte, le procès de Bobigny - qui a abouti à la loi Simone Veil autorisant la contraception - est plus important que 68. »  
Agnès Varda



#### Shining

de Stanley Kubrick

ÉTATS-UNIS | 1980 | 1H59 | ÉPOUVANTE, THRILLER  
FILM EN LANGUE ANGLAISE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS  
AVEC JACK NICHOLSON, SHELLEY DUVALL, DANNY LLOYD, SCATMAN CROTHERS

Jack Torrance, qui se voudrait écrivain, est engagé comme gardien pendant de longs mois d'hiver à l'hôtel Overlook, perdu dans les montagnes Rocheuses. Pourtant averti qu'un précédent gardien y a massacré sa famille, il s'y installe avec sa femme Wendy et son fils Danny doté d'un don lui permettant de voir des images du passé et de pressentir l'avenir, le Shining. Peu à peu, dans l'immense hôtel aux couloirs sans fin, coupé du reste du monde, Jack semble gagné par l'esprit des lieux. Bâti sur un ancien cimetière amérindien, l'hôtel habite des forces qui mettront à mal l'équilibre déjà fragile de la cellule familiale. La mère et le fils, arriveront-ils à dépasser et à combattre une histoire qui paraît se répéter ?

Stanley Kubrick adapte le roman de Stephen King et crée avec ce film un classique du cinéma et une œuvre culte de la pop culture qui continue, plus de 45 ans après sa création, à alimenter des milliers d'études et d'analyses. Ce film d'épouvante croise l'histoire sanglante des États-Unis et les violences intra-familiales questionnant ainsi la perpétuation des rapports de domination, en tant qu'individu et produit d'une société.

## MODALITÉS

### Inscription — Inscription sur notre site

L'INSCRIPTION SE FAIT EN DEUX TEMPS : SUR DEUX PLATEFORMES OBLIGATOIREMENT

- Le site de **CLAIR OBSCUR** : [clairobscur.info](http://clairobscur.info) rubrique : Actions culturelles / Lycéens et apprentis au cinéma
- et sur le site **ADAGE ensuite, pour référencement.**

Elle se fait du **mardi 16 juin au vendredi 18 sept. 2026** inclus pour les lycées et jusqu'au **mercredi 25 sept.** pour les CFA.

- L'inscription de toutes les classes de l'établissement est faite par l'enseignant-e relais.
- Les coordonnées (adresse e-mail, téléphone de l'ensemble des enseignant-es participant-es doivent être transmises afin de simplifier les relations entre les enseignant-es et les salles partenaires.
- Les dates connues d'indisponibilité (stages, alternance, voyages scolaires, examens...) doivent être communiquées afin d'établir au mieux le calendrier des projections.
- Au moment de l'inscription, il sera également demandé pour chacune des classes : le pré-choix des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> films. Ces choix seront à valider en ligne à l'issue des périodes de formations.

### Calendrier

Le calendrier des projections est établi en début d'année entre les salles partenaires et les lycées / CFA / MFR en tenant compte des contraintes et disponibilités de chacun. La coordination valide les périodes de projection avec les salles. Celles-ci peuvent être adaptées en cours d'année.

### Enseignant-es relais

L'enseignant-e relais est désigné-e dans chaque établissement pour être l'interlocuteur-riche privilégié-e de la coordination.

Ses missions :

- Informers sa direction et le ou la référent-e culture de l'inscription de son établissement et du déroulement de l'opération ;
- Recueillir et garantir la diffusion des informations dans son établissement ; informations générales du dispositif, questionnaires d'évaluations, bilan annuel ;
- S'engager à être l'intermédiaire entre la coordination, la salle partenaire, les enseignant-es participant-es et la direction de l'établissement sur les aspects pédagogiques et logistiques du dispositif : inscriptions des classes, signature d'une convention de partenariat avec la salle, organisation des séances et du transport des élèves, inscription aux actions complémentaires, répondre au questionnaire bilan annuel...
- Dans l'impossibilité d'assurer une séance, s'engager à prévenir impérativement (deux jours avant la projection au plus tard) la salle de cinéma partenaire et la coordination, puis de la reprogrammer.

### Conditions tarifaires

Pass Culture accepté

Les élèves assistent à trois séances minimum dans l'année, en moyenne une par trimestre (exception pour les CFA avec minimum deux films par an). **Le tarif est de 9 € pour l'année, soit 3 € par séance et par élève** (gratuit pour les accompagnateur-riche-s). Afin de préserver le confort des projections, il est recommandé de ne pas dépasser un effectif de 150 élèves par séance. Pour assurer la viabilité économique du dispositif pour les cinémas partenaires, un minimum de 50 élèves par séance est conseillé. À cet effet, lycées et CFA peuvent regrouper leurs effectifs en se rapprochant de la salle et de la coordination.

### Enseignant-es

Chaque enseignant-e s'engage sur les points suivants :

- Encadrer les élèves de sa classe et assister à **trois projections au minimum par an** pour les lycées ou à deux projections au minimum par an pour les CFA.
- Assister aux journées de formation sur les films afin d'assurer la qualité du travail pédagogique en classe.
- S'adresser à l'enseignant-e relais pour toutes demandes relatives au dispositif.
- Renseigner en fin d'année le questionnaire bilan annuel adressé par la coordination.

Documents mis à disposition sur notre site web : Cahier des charges national de Ma classe au cinéma ; Convention Salles / Lycées, CFA ; Padlet dédié aux ressources pédagogiques ; Détails des formations et des actions complémentaires ; Liste des salles partenaires.

## ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

### Formations pour les enseignant-es

#### FORMATIONS SUR LES FILMS

Inscriptions : première quinzaine de septembre  
• Lycées du public : via les chefs-fes d'établissement  
• Pour tous les autres établissements : inscription en ligne avec Clair Obscur (lien envoyé après l'inscription au dispositif).

→ Formation **en présentiel** autour de 4 films

*Le Règne animal*  
*Los Silencios*  
*L'une chante l'autre pas*  
*Shining*

- 22 - Saint-Brieuc - Cinéma Club 6 : lundi 5 et mardi 6 octobre
- 29 - Brest - Les Studios : jeudi 15 et vendredi 16 octobre
- 35 - Rennes - Cinéma du TNB : jeudi 8 et vendredi 9 octobre
- 56 - Auray - Cinéma Ti Hanok : lundi 12 et mardi 13 octobre

→ Formation **en ligne** autour de 2 films  
*Shining*  
*Lady Bird*

Plus d'informations sur notre site en septembre : [clairobscur.info](http://clairobscur.info)

#### FORMATIONS THÉMATIQUES SUR DES QUESTIONS DE CINÉMA

Ces formations sont proposées sous forme de webinaires (thèmes à découvrir sur notre site Internet à la rentrée)

### Salles

Les salles s'engagent à :

- Organiser les séances et communiquer avec les établissements.
- Transmettre à la coordination : les demandes de DCP et de KDM via la plateforme Play by Deluxe, la fréquentation, le bilan annuel renseigné...
- Participer à la médiation du dispositif auprès des établissements et contacter la coordination pour toutes demandes.
- Prendre contact avec l'enseignant-e relais de l'établissement pour le choix des dates des séances et pour le mode de paiement afin de faciliter l'accueil des élèves.
- Signer une convention de partenariat avec les établissements (disponible sur le site de Clair Obscur).
- Accueillir les élèves dans les meilleures conditions de projection, sanitaire et de confort, avec une jauge limitée. Ne pas dépasser un effectif de 150 élèves par séance afin de préserver le bon déroulement de la séance.
- Diffuser auprès de la coordination toute proposition d'animation et de programmation complémentaire, à des fins pédagogiques.

### Ressources pédagogiques

Des livrets Enseignant seront distribués pendant les formations d'octobre. Les fiches Élève sont disponibles en ligne sur le site du CNC et de Clair Obscur. Rédigés par des spécialistes du cinéma, ces documents nationaux, édités par le CNC, accompagnent le travail sur les œuvres proposées. Le site internet de Clair Obscur propose aussi un padlet avec des contenus et des ressources pédagogiques complémentaires. Les enseignant-es participant à *Ma classe au cinéma* bénéficieront d'un accès gratuit à la plate-forme documentaire Tènk et à Bref cinéma dédié aux courts métrages.

### Actions complémentaires gratuites

En complément de l'indispensable travail effectué par les enseignant-es sur les films, Clair Obscur propose diverses actions complémentaires gratuites sur inscription, dans la limite des places disponibles. Il s'agit d'enrichir la culture cinématographique des élèves, de favoriser les rencontres, les échanges et les pratiques avec des professionnel-les du cinéma.

Les établissements situés en territoires prioritaires d'éducation artistique et culturelle seront les destinataires privilégiés de ces actions.

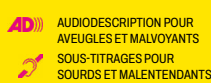
→ Parmi ces actions :

- Analyses filmiques, atelier de programmation, podcasts critiques ;
- Rencontres avec des cinéastes, des scénaristes, monteur-euses...
- Ateliers fond vert et Mashup, initiation à l'audiodescription...
- Immersion en festivals de cinéma : Festival européen du film court de Brest ; Le Qiff - Quimper ; Festival Travelling - Rennes ; Festival du film judiciaire - Saint-Brieuc ; Festival du Film d'Animation - Rennes, etc.

MA CLASSE AU CINÉMA ACCESSIBLE  
Le CNC, Clair Obscur et ses partenaires, soucieux de favoriser l'accès à la culture pour tous les élèves, accordent une importance particulière à l'accessibilité du dispositif Lycéens et apprentis au cinéma.

Certains films du programme sont disponibles en audiodescription pour personnes aveugles et malvoyantes ou avec un sous-titrage pour personnes sourdes et malentendantes. Un accompagnement spécifique peut être mis en place sur demande auprès de Clair Obscur.

Le nombre de films accessibles peut augmenter : mise à jour sur notre site Internet à la rentrée.



Deux courts métrages vous seront proposés en partenariat avec Zoom Bretagne / Bretagne tout court. Informations à venir à la rentrée.